

# Conseil communal de Vufflens-la-Ville

## Rapport de la Commission des finances

### Préavis municipal n° 4 / 2022

«Crédit complémentaire au budget 2022 pour une étude relative aux travaux de réfection des chemins des améliorations foncières (AF) - Etapes 1 et 2 »

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers et Conseillères,

La Commission des Finances, composée de :

- Madame **Armelle Saunier**
- Monsieur **Pierre-André Vullioud**
- Monsieur **Julien Humair**
- Monsieur **Ludovic Jaugey**
- Madame **Fanny Falconnet**, présidente,

a été mandatée pour étudier **le préavis municipal** n° 4/2022 portant sur les travaux de réfection des chemins des améliorations foncières (AF).

La Commission des Finances a pris connaissance du préavis et répondu aux questions des commissions chargées d'étudier ce dernier.

Le Fonds de réserve 9282.10 (Rénovation des Routes) est de CHF 556'116.- au 31.12.2021. Concernant les engagements entre l'utilisation des fonds de réserve et la trésorerie de la Municipalité, l'objet ne pose pas de problèmes de financement.

Il est à noter les parts de subventions possibles, à savoir 27% OFAG et 30% DGAV des coûts, si les projets se réalisent.

La COFIN valide les conclusions 1 à 3 du préavis 4/2022 .

Fanny Falconnet

Armelle Saunier

Pierre-André Vullioud

Ludovic Jaugey

Julien Humair